Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 29 (1992)
Heft: 1090

Artikel: Europe : débat de fond
Autor: Gielge, Johannes
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1021986

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

COURRIER

Europe: débat de fond

J'ai trouvé très éclairant l'article de Laurent Rebeaud (DP nº 1082) expliquant l'option de l'intégration européenne par un parti pris d'ordre culturel. En effet, si j'apprécie DP pour son approche nuancée et critique de sujets de tout genre, je m'étonne régulièrement de l'absence de cette qualité dès que sont abordés les projets d'intégration actuels (EEE, adhésion à la CE, UEM — Union économique et monétaire). Sans aucune investigation préalable, l'adoption de l'intégration est présentée comme un impératif, son refus témoignant même de mauvaise foi.

On sait pourtant que l'intégration telle qu'elle est conçue à Bruxelles implique un rapport entre pouvoir économique et contrôle public qui a fortement tendance à limiter ce dernier. Ainsi on retrouve, derrière l'étiquette Europe, les mêmes questions qui sont chères à DP au niveau local, vaudois, ou fédéral. Le «domaine public» y est en cause, et même dans une large mesure.

Je vous prie donc d'entrer en matière concrètement, et d'engager une discussion sur les présuppositions théoriques comme sur les conséquences pratiques qu'une intégration à la bruxelloise ne manquera pas d'entraîner en Suisse romande. Pour cela, on peut s'inspirer, par exemple, du débat danois préalable au vote du 2 juin, qui m'a impressionné par sa qualité comme par l'étendue des sujets couverts (dans le quotidien *Information* de Copenhague, notamment). Notons, du côté «théorique», des sujets comme le conflit de compétences entre droit constitutionnel et traités multilatéraux impliquant un transfert de souveraineté, les difficultés de légitimation politique du nouveau pouvoir central, le problème de la représentation des petits pays dans ces institutions, les conséquences de l'éloignement de ces centres de décision sur l'engagement des citoyens (...). Ou encore, du côté «pratique», l'euro-compatibilité de systèmes en vigueur en matière de sécurité sociale, de subventions aux activités culturelles, de modalités de financement des coopératives. (...)

Certes, lancer une discussion approfondie prend plus de temps que nous n'en avons eu depuis que la Suisse s'est approchée de la CE. Mais cette discussion doit avoir lieu. (Cela vaut également, soit dit en passant, pour les autres candidats à la CE). Une telle réflexion amènerait peut-être à la pondération des réflexes de parti pris culturel et à la découverte de points communs, notamment en ce qui concerne la culture politique, avec non seulement nos voisins francophones, mais encore avec la tradition sociale et écologique des pays scandinaves ou de l'Autriche, qui risque d'être balayée par le souffle d'euro-libéralisme actuel.

Johannes Gielge,
Vienne

Mythes (suite)

Dans sa réponse à Gabriel Bittar au sujet de son article «Le Paradis perdu des écologistes», Isabelle Zuppiger transpose le débat d'idées au sujet des écologistes et, de façon plus générale, du rapport de l'homme avec la nature et la science, sur un terrain d'ordre personnel. En effet, elle ne répond pas aux arguments avancés mais cherche à attaquer la personnalité de l'auteur, en extrapolant ses dires et en le présentant comme une sorte de Dr Jekyll. Rien dans l'article incriminé ne permet une telle interprétation. Ayant eu recours à plusieurs reprises aux connaissances scientifiques de G. Bittar, pour des raisons professionnelles, je pense pouvoir affirmer qu'il est le premier à se méfier du bien-fondé des résultats de certains travaux scientifiques. Il est lui-même particulièrement bien placé professionnellement (statisticien-informaticien et biochimiste) pour savoir qu'il faut vérifier toute donnée dix fois plutôt qu'une. De plus, G. Bittar ne se fait aucune illusion sur une pseudo-intégrité naturelle des êtres humains, quels qu'ils soient.

I. Zuppiger calomnie ensuite G. Bittar en affirmant qu'il procède dans le cadre de son travail à des *«manipulations quasi illimitées sur les gênes de tout être vivant»*. Ce faisant, elle fait preuve de sa méconnaissance du sujet, ou d'une mauvaise foi dangereusement manipulatrice de l'opinion publique. L'objet de la recherche de G. Bittar est l'évolution génétique à travers les temps. Il ne procède pas à des «manipulations génétiques», même s'il considère ce type de recherche comme indispensable, toutefois certainement pas en procédant de façon «illimitée», comme le déclare gratuitement I. Zuppiger.

Quant au dernier mythe qu'elle cherche à coller à G. Bittar (vouloir être en dehors de la nature), si elle avait lu attentivement son article, elle se serait aperçue que celui-ci ne fait que déclarer que l'homme *«a pour spécificité de se* sentir *et de se* vouloir *en dehors de la nature»*, ce qui ne revient pas au même que de dire qu'il l'est. En tant qu'«animal», il est bien évidemment partie intégrante de cette nature. Par contre, il est difficile d'ignorer qu'il a toujours cherché à s'en affranchir et que ce désir a été source à la fois de progrès et de terribles destructions. Vouloir que la science établisse des liens d'amitié avec la nature, comme le propose G. Bittar, paraît positif, si l'on considère qu'une amitié se construit sur le respect, la liberté et la responsabilité. Il est difficile de voir en quoi la tenue de tels propos pourrait froisser quiconque se dit écologiste ou préoccupé de questions environnementales.

Roddy Tschan,
Genève

MÉDIAS

Les candidats à une école de journalisme à Hambourg avaient à répondre à la question suivante lors des épreuves d'admission: comment les Français appellent-ils le *Genfersee* et comment les Anglais nomment-ils le *Bodensee* ? La réponse exacte est: Lac Léman/Lake of Constance.

Le réseau de presse World Media créé par *Libération*, comprend vingt-trois journaux de vingt-deux pays. Seule la Suisse y est représentée par deux journaux, *L'Hebdo* et le *Tages Anzeiger*. La Belgique n'est représentée que par un titre, en français.

DP Domaine Public

Rédacteur responsable: Jean-Daniel Delley (jd)
Rédacteur: Pierre Imhof (pi)
Ont également collaboré à ce numéro:
André Gavillet (ag)
Jacques Guyaz (jg)
Charles-F. Pochon (cfp)
Frances Trezevant Honegger (fth)
Forum: Jean-Pierre Ghelfi
Abonnement: 75 francs pour une année
Administration, rédaction: Saint-Pierre 1, case postale 2612, 1002 Lausanne
Téléphone: 021 312 69 10
Télécopie: 021 312 80 40 – **CCP:** 10-15527-9
Composition et maquette:
Frances Trezevant Honegger, Pierre Imhof, Jean-Luc Seylaz
Impression:
Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens